

**SERPOL :
UN POLE DÉPOLLUTION**

Créée en 1982 par le groupe Serpollet, Serpol SA constitue un pôle dépollution organisé autour de trois sociétés permettant de "contrôler, sonder, dépolluer". André Zech, son directeur général, pense ainsi pouvoir répondre "à un marché et à un métier, quelque part, neuf".

Il l'aborde en tout cas sous trois approches différentes :

- une approche méthodologique qui s'appuie, notamment, sur un référentiel de dépollution et des méthodes de contrôle ;
- une approche de techniques nouvelles : techniques chimiques, techniques biologiques ;
- une approche d'information. Il s'explique, "longtemps, les intervenants dans le secteur des déchets avaient pour devise : vivons heureux, vivons cachés. Cette attitude est maintenant démodée et ce métier exige la transparence".

Trois sociétés complémentaires

Le groupe Serpol a créé une synergie en alliant des sociétés qui interviennent à la fois dans le curatif et le préventif :

- Géopol est spécialisée dans les diagnostics, et les études de sols et de nappes contaminés.
- IBS Biopol est spécialisé dans la dépollution par procédés biologiques
- Serpol chimie, département de Serpol SA est spécialisé dans la dépollution des eaux, des sols et la gestion de déchets toxiques.

Cette société se déploie aujourd'hui en développant une service d'urgence 24h/24

en région parisienne : Serpol IDF utilisant les compétences des trois autres sociétés du pôle.

Serpol, 2, chemin du Génie, 69200 Venissieux, tél. : 78.70.33.55.

Géopol, 1, rue de l'Eglise, Famars, 59000 Valenciennes, tél. : 27.27.28.75.

IBS Biopol, 5, rue Boole, 91240 Saint-Michel-sur-Orge, tél. : (1) 69.04.39.19.

**SITA : LABEL EUREKA
POUR QUATRE PROJETS
DE RECHERCHE**

Sita, pôle propriété du groupe Lyonnaise des Eaux-Dumez, s'est vu décerner le label Eureka pour ses programmes de recherche engagés avec des partenaires européens dans les domaines suivants :

- Electre : véhicules de collecte du futur.
- Plastic Mix (leader Testa) : recyclage des plastiques issus de déchets ménagers.
- Incipro (leader Rhône-Poulenc) : incinération propre et vitrification
- Sinitert: stockage de déchets ultimes.

L'ensemble des projets représente un budget de plus de 500 millions de francs et s'étend sur une période de quatre ans. Les différents intervenants, associés ou pilotes, dans ces recherches sont des entreprises françaises et étrangères publiques ou privées parmi lesquelles : Asea Brown Boveri, Corning, Faun, France Déchets, Inertec, Polyfelt, Rhône-Poulenc, Testa...

Cette politique de partenariat regroupe également des grands organismes de la recherche publique comme le CNRS.

En 1992, Sita avait doublé son effort de recherche et développement avec un budget de 32 MF. Cet effort se poursuit en 1993 avec un budget de plus de 40 MF qui se répartit sur les trois domaines principaux des métiers du déchet : la collecte, le traitement et le stockage.

ÉCOBILANS PECHINEY

Pechiney estime avoir une double responsabilité : "faire des choix industriels qui allient mieux écologie et économie" et "contribuer à l'enrichissement du débat sur l'environnement". Les écobilans constituent une méthode permettant de répondre à ces deux besoins.

Depuis deux ans, Pechiney contribue, avec ses confrères européens, à réunir toutes les données caractéristiques de l'aluminium en Europe, sous l'égide de l'Association Européenne de l'Aluminium (EAA). Cet inventaire est en cours de validation par un expert extérieur indépendant.

Au-delà de ce bilan matière, Pechiney va confier à un scientifique de renom la mission de faire le point sur la nature et l'intensité des effets sur l'environnement des émissions, effluents ou déchets : phénomènes physiques, chimiques, biologiques ; état des connaissances et progrès possibles.

Par ailleurs, cette société :

- a mené en interne des premiers travaux de recueil de données sur l'écobilan de la boîte boisson en aluminium. Ils seront complétés et validés par un expert extérieur,
- va engager l'éco-audit de certains sites industriels afin d'évaluer les procédés qui y



Une réputation mondiale

**DES TECHNIQUES AU SERVICE DE
L'ENVIRONNEMENT**

- Protection des eaux souterraines.
- Confinement des zones polluées.
- Inertage in-situ des contaminants.
- Blocage de pollution accidentelle.
- Drainage de lixiviat et de gaz.
- Puits d'extraction et de dépollution.

ECRAN ETANCHE
MEMBRANE PEHD
INJECTION
COMPACTAGE
TRANCHEE DRAINANTE
PROFONDE
CONGELATION.

4, rue Henri SAINTE-CLAIRE DEVILLE - 92563 RUEIL MALMAISON Cedex
Tél. : (1) 47.14.26.00 - Télécopie : (1) 47.14.26.26 - Télex : 631924 F

sont utilisés et de prendre en compte l'organisation et les hommes,

- réfléchit, avec d'autres partenaires, à l'élaboration d'une charte d'utilisation des écobilans.

**VALORPLAST SA
POUR LE RECYCLAGE
DES EMBALLAGES PLASTIQUES
MÉNAGERS**

La société Valorplast a été créée par l'ensemble de la filière industrielle des matières plastiques pour soutenir l'essor de la valorisation des emballages plastiques ménagers.

Cette société s'inscrit dans le cadre du décret du 1er avril 1992 organisant la gestion des emballages ménagers usagés en France. Elle réunit le Syndicat Professionnel des Producteurs de Matières Plastiques, la Fédération de la Plasturgie et la Chambre Syndicale des Eaux Minérales.

Valorplast conseillera les collectivités locales, à travers un réseau de correspondants régionaux, sur la conception et l'organisation de leurs plans de collecte et de tri.

Elle soutiendra, conjointement avec Eco-Emballages, les collectes sélectives mono-matériau par apport volontaire, en attendant la montée en puissance des collectes sélectives multi-matériaux en porte à porte, plus longues à mettre en place mais permettant d'atteindre des objectifs plus ambitieux. Le montant de l'indemnité versée aux collectivités locales contribuera au

financement des programmes engagés pour collecter et trier les emballages usagés.

**UN CONSEIL
DES GRANDES ENTREPRISES
POUR L'ENVIRONNEMENT**

La Chambre de Commerce Internationale (CCI) a formé un Conseil Mondial des Entreprises pour l'Environnement (CMEE), afin de faire entendre la voix des milieux d'affaires dans le débat sur les problèmes environnementaux.

Des sociétés de toutes les régions du monde sont représentées au conseil exécutif du CMEE par leur président ou par un membre du conseil d'administration ou du comité directeur.

Le CMEE conseille les pouvoirs publics sur les problèmes d'environnement dès lors qu'ils concernent la vie des entreprises et formulera des recommandations au niveau national comme à celui des Nations Unies et des autres organisations internationales. Il s'attachera à promouvoir une bonne gestion environnementale et à faire connaître les progrès des entreprises dans la mise en oeuvre du "Code vert" de la CCI, la charte des entreprises pour un développement durable.

Patrick Gillam, président du groupe britannique ASDA et de Standard Chartered Bank, préside le CMEE. Le secrétariat est dirigé par un directeur exécutif, Jan-Olaf Willums, spécialiste norvégien de la gestion de l'environnement pour l'industrie.

**LES DÉTERGENTS
SANS PHOSPHATES,
RESPONSABLE DU MUCILAGE ?**

Certaines stations balnéaires italiennes, sur l'Adriatique et la mer Tyrrhénienne ont rencontré d'importantes difficultés ces derniers étés, dues au mucilage flottant à la surface de l'eau et empêchant ainsi les touristes de se baigner.

Un récent article publié dans le magazine italien *Inquinamento Technologie Ambiente* suggère que le problème de mucilage dans l'Adriatique serait aggravé par la présence de zéolithe et de polycarboxylates. Ceux-ci sont utilisés dans les détergents sans phosphates, depuis l'interdiction en 1986 par l'Italie des détergents avec phosphates.

Les auteurs estiment que la présence de zéolithes provenant de détergents sans phosphates a augmenté la concentration de fines particules colloïdales, susceptibles de contribuer à la formation de mucilage, de 10 à 40 % dans les eaux adriatiques.

Ils concluent que "les caractéristique générales du complexe acide polycarboxylates-zéolithes (utilisé dans les détergents sans phosphates) peuvent être résumées par une augmentation de la concentration des particules colloïdales, l'augmentation du temps de présence sur l'eau et des propriétés réactives des colloïdes à la surface". Ils précisent que l'article publié doit être considéré comme une théorie, une explication possible des phénomènes qui se sont récemment produits, mais que des études plus poussées sont nécessaires.



*Décontamination
d'un site pollué
par la société Valtech*